



Gagner en visibilité dans l'opposition

Ensemble, mettons l'accent sur votre capacité à vous faire entendre grâce à une opposition constructive

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- Cette formation a été suivie par **100** stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **9,2/10** entre 2022 et 2024.

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e.
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Souvent éloigné.e de l'information, l'élu.e de la minorité doit cependant faire valoir son point de vue pour exercer pleinement sa mission, celle de vigilance et de contrôle de l'action de la majorité, sans se laisser enfermer dans la caricature. Dans ce contexte, il n'est pas toujours aisé de trouver des marges de manœuvre pour se faire entendre et adopter une opposition constructive.

La formation vous permettra de maîtriser vos droits et les rouages de votre assemblée mais aussi de disposer d'éléments d'éclairage et de réponses concrètes dans le respect de la mission qui vous ont été confiée.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Connaître les principaux droits des élus d'opposition
- Savoir prioriser ses actions pour se faire entendre

Objectifs :

- Connaître son statut et ses droits pour exercer pleinement son mandat
- Développer une stratégie permettant de se faire entendre
- Maîtriser son environnement politique pour se dégager des marges de manœuvre
- S'approprier le cadre juridique et les subtilités du conseil municipal
- Organiser votre agenda politique avec les sujets importants de votre collectivité
- Développer une stratégie permettant de se faire entendre
- Maîtriser les techniques d'engagement et de persuasion

I Programme

Session 1 : Comment faire respecter ses droits et se faire entendre ? [Durée : 2h]

- Point sur les droits et moyens alloués à la minorité
- La cohésion de l'équipe minoritaire
- Le droit d'expression dans l'assemblée délibérante et hors assemblée
- Les outils de communication : bulletin municipal, lettre d'information, réseaux sociaux

Session 2 : Comment mettre en avant son action politique ? [Durée : 2h]

- Le contrôle et de suivi des délibérations municipales.
- Les fondamentaux du budget : savoir analyse pour peser dans le débat et le vote bud-gétaire
- Identification des grands débats structurants et les événements importants du territoire

Session 3 : Comment influencer pour exister ? [Durée : 2h]

- Mener une stratégie de conquête : plan de communication, techniques de déstabilisation, travail sur le terrain
- Cartographier son environnement et comprendre la dynamique des forces en présence, travailler son réseau

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du droit des élus d'opposition. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.